

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 19 JUIN 2018
(2017-2018)
LE 19 JUIN 2018

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de madame Christiane Lachapelle-Perron, directrice de l'école Jean-Leman, de madame Martine Provost, présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL), de membres du comité pour une école secondaire alternative constitué de parents des écoles des Cheminots et des Trois-Sources et de Zachary Pilote et madame Michelle du projet « Tawashis de MiniRecy ».

À 19 h 39, madame Maude Simard, commissaire, propose un ajournement.

À 19 h 45, madame Maude Simard, commissaire, propose la reprise de la séance.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 19 JUIN 2018 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Michelle Morin (3)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents

Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)

Stéphane Bessette (1)

André Dugas (7)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire

Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

François Janelle, directeur général adjoint

Sylvain Petit, directeur général adjoint

ET :

- M^{mes} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
 Pascale Gingras, directrice des Services éducatifs
 Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
- MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
 Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
 Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE :

- M. Stéphane Desjardins (8)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- Madame Stéphanie Desaulniers, parent membre du comité pour une école secondaire alternative :
 - o Elle remet deux propositions au conseil des commissaires des conseils d'établissement des écoles des Cheminots et des Trois-Sources, qui sont favorables pour une école secondaire alternative.
- Madame Martine Provost, présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL)
 - o Elle s'adresse au conseil des commissaires relativement au Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et à sa démarche. Elle remercie tous ceux qui y ont participé.

C.C.-4521-06-18

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018

06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 29 mai 2018

06.03 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) – Adoption

06.04 Modification du calendrier des rencontres 2018-2019

06.05 Secteur Nord – Demande de terrains pour la construction de nouvelles écoles

06.06 Secteur Nord-Ouest – Demande de terrains pour la construction de nouvelles écoles

06.07 Secteur Ouest – Demande de terrains pour la construction de nouvelles écoles

06.08 Ville de Léry – Demande de terrain pour la construction d'une nouvelle école 3-18

06.09 Nomination de la personne responsable de l'éthique et de la déontologie

06.10 Structure administrative des cadres

06.11 Demandes de révision de décision (**Retiré**)

- 07. SERVICES ÉDUCATIFS**

- 08. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 08.01** Nominations aux postes de direction adjointe d'école secondaire **(ajournement au 26 juin 2018)**

- 09. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 09.01** Budget de la commission scolaire 2018-2019 **(ajournement au 26 juin)**
 - 09.01.01** TRAFICS
 - 09.01.02** Présentation du budget 2018-2019
 - 09.01.03** Budget d'investissement 2018-2019
 - 09.01.04** Budget des établissements
 - 09.01.05** Approbation des budgets des établissements
 - 09.01.06** Adoption du budget de la commission scolaire

- 10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 10.01** École Saint-Viateur – Plans et devis des professionnels pour la construction de l'agrandissement, projet 91656 – Approbation **(ajournement au 26 juin)**
 - 10.02** École Notre-Dame-de-l'Assomption – Réaménagement de la cour de l'école, appel d'offres 17-080-AOP-91707 **(ajournement au 26 juin)**
 - 10.03** École de la Rive – Réfection des débarcadères et travaux connexes, appel d'offres 17-078-AOP-91730 **(ajournement au 26 juin)**
 - 10.04** École Jacques-Leber – Réfection blocs sanitaires et génératrice extérieure, appel d'offres 17-071-AOP-91724
 - 10.05** École Saint-François-Xavier – Réfection du débarcadère et du stationnement, appel d'offres 17-067-AOP-20501
 - 10.06** École Saint-René – Aménagement d'un stationnement et travaux connexes, appel d'offres 17-077-AOP-91653
 - 10.07** École des Bourlingueurs – Aménagement d'un stationnement et travaux connexes, appel d'offres 17-075-AOP-91651
 - 10.08** École Notre-Dame-de-l'Assomption – Protocole d'entente pour l'aménagement du stationnement et débarcadère – Ville de Châteauguay **(ajournement au 26 juin)**
 - 10.09** École de la Rive – Protocole d'entente pour l'aménagement du stationnement et débarcadère – Ville de Châteauguay **(ajournement au 26 juin)**
 - 10.10** Autorisation – Opération cadastre à l'école de la Rive (piste cyclable)
 - 10.11** Entente relative à la sécurisation du parc à vélos de l'école Saint-Michel
 - 10.12** École Pierre-Bédard – Utilisation du stationnement – Les Grillades à Poudrette, Ville de Saint-Rémi – Modification de la résolution C.C.-4509-05-18 **(ajournement au 26 juin)**
 - 10.13** Dérogation à la Politique d'acquisition de biens et de services – Projets d'investissement et autres contrats **(ajournement au 26 juin)**
 - 10.14** Plan directeur des investissements 2018-2023 **(ajournement au 26 juin)**
 - 10.15** Fernand-Seguin – Service de concession alimentaire, appel d'offres 17-074-AOI **(ajournement au 26 juin)**

- 10.16 Service de déneigement et déglçage 2018-2021, appel d'offres 17-079-AOP (**ajournement au 26 juin**)
 - 10.17 Protocole d'entente avec la municipalité de Napierville concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services (**ajournement au 26 juin**)
 - 10.18 Écoles Louis-Cyr et Daigneau – Protocole d'entente, terrain Napierville – Autorisation du MEES (**ajournement au 26 juin**)
 - 10.19 École Piché-Dufrost – Protocole d'entente pour le financement et l'utilisation du terrain de mini soccer synthétique – Saint-Constant (**Retiré**)
 - 10.20 Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Constant pour le projet de médiation culturelle « Le lac des Fées » (**ajournement au 26 juin**)
 - 10.21 École de la Magdeleine – Protocole d'entente – Location du terrain de football/soccer synthétique et de la piste d'athlétisme, Ville de La Prairie (**ajournement au 26 juin**)
 - 10.22 Écoles Notre-Dame & Saint-Joseph – Addenda au protocole d'entente concernant l'utilisation et l'entretien du parc-école (2006), Ville de La Prairie (terrain de soccer synthétique) (**ajournement au 26 juin**)
 - 10.23 Protocole d'entente concernant le terrain de soccer aménagé par la Ville de La Prairie en 1984 (**ajournement au 26 juin**)
- 11. **SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
 - 11.01 Mandat d'achats d'équipements numériques dans le cadre de la mesure combos numériques (Mesure 50 767) – SAR-220-2018 – Résolution
 - 12. **SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**
 - 13. **SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**
 - 14. **ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**
 - 14.01 Coups de cœur
 - 14.02 Activités de représentation – Congrès de l'ACELF
 - 15. **COMITÉ DE PARENTS**
 - 16. **DEMANDE D'INFORMATION**
 - 17. **COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 18. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 18.01 Calendriers des plénières
 - 18.02 Calendrier des activités protocolaires
 - 19. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

2018.05.08 Des membres du SPPM demandent une intervention de la Commission scolaire relativement aux négociations de leurs conditions de travail.

Ce dossier est réglé.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

C.C.- 4522-06-18

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2018

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4523-06-18

06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 29 MAI 2018

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 29 mai 2018.

Que le procès-verbal de la séance ajournée du 29 mai 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4524-06-18

06.03 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) - ADOPTION

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* prévoient que chaque commission scolaire doit développer un *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2018, soit pour le début de l'année scolaire 2018-2019;

- CONSIDÉRANT que ce plan doit être cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du Ministère de l'Éducation;
- CONSIDÉRANT que le PEVR est un outil de gestion et de leadership qui permettra à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) d'établir ses priorités pour les prochaines années;
- CONSIDÉRANT qu'il concerne l'ensemble des établissements puisqu'il doit tenir compte des besoins de ses écoles et de ses centres, des principaux enjeux auxquels la CSDGS est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert;
- CONSIDÉRANT qu'une démarche rigoureuse a été réalisée afin d'élaborer le portrait de la réussite éducative et des caractéristiques des élèves;
- CONSIDÉRANT que des ateliers de réflexion ont été organisés afin de permettre aux membres du conseil des commissaires, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation d'apprentissage, du comité consultatif de gestion, des conseils d'établissement, des enseignantes et des enseignants, ainsi que des autres membres du personnel et des élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire,

d'adopter le *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022* avec les modifications proposées dans les documents portant les cotes 06.03b et 06.03c et que soit transmise au ministre la version finale du *Plan d'engagement vers la réussite*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Kerneïs, présidente, présente une motion de félicitations à madame Kathlyn Morel et son équipe pour tout le travail fait dans l'élaboration et la démarche du PEVR.

C.C.-4525-06-18

06.04 MODIFICATION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2018-2019

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT que le projet de loi 185 qui reporte les élections scolaires du 4 novembre 2018 au 1^{er} novembre 2020 a été adopté;
- CONSIDÉRANT que le calendrier des rencontres du conseil des commissaires (C.C.-4460-03-18) ne comportait pas de rencontre régulière en octobre;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

de modifier le calendrier des rencontres en y ajoutant une rencontre régulière du conseil des commissaires le 16 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4526-06-18

06.05 SECTEUR NORD – DEMANDE DE TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES ÉCOLES

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle dans le secteur Nord;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires dans le secteur Nord, plus particulièrement dans les villes de La Prairie et de Candiac;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit transmettre au Ministère de l'Éducation une résolution ou un engagement ferme des villes à lui céder gracieusement la propriété complète et entière d'un terrain libre de toute contrainte afin d'agrandir une école ou de construire une nouvelle école;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries demande aux villes du secteur Nord, soit La Prairie et Candiac, de s'engager à lui céder gracieusement la propriété complète et entière d'un terrain libre de toute contrainte afin d'agrandir des écoles ou de construire de nouvelles écoles sur leur territoire ;

que les membres du conseil des commissaires autorisent la négociation d'un protocole d'entente entre les villes du secteur Nord, soit La Prairie et Candiac, et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant la cession d'un terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 20 h 26, monsieur Éric Allard et madame Maude Simard, commissaires, quittent leur siège.

C.C.-4527-06-18

06.06 SECTEUR NORD-OUEST – DEMANDE DE TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES ÉCOLES

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle dans le secteur Nord-Ouest;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires dans le secteur Nord-Ouest, plus particulièrement dans les villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit transmettre au Ministère de l'Éducation une résolution ou un engagement ferme des villes à lui céder gracieusement la propriété complète et entière d'un terrain libre de toute contrainte afin d'agrandir une école ou de construire une nouvelle école;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries demande aux villes du secteur Nord-Ouest, soit les villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine, de s'engager à lui céder gracieusement la propriété complète et entière d'un terrain libre de toute contrainte afin d'agrandir des écoles ou de construire de nouvelles écoles sur leur territoire ;

que les membres du conseil des commissaires autorisent la négociation d'un protocole d'entente entre les villes du secteur Nord-Ouest, soit les villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine, et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant la cession d'un terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 20 h 28, madame Maude Simard, commissaire, reprend son siège.

C.C.-4528-06-18

06.07 SECTEUR OUEST – DEMANDE DE TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES ÉCOLES

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle dans le secteur Ouest;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires dans le secteur Ouest, plus particulièrement dans les villes de Châteauguay et de Mercier;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit transmettre au Ministère de l'Éducation une résolution ou un engagement ferme des villes à lui céder gracieusement la propriété complète et entière d'un terrain libre de toute contrainte afin d'agrandir une école ou de construire une nouvelle école;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries demande aux villes du secteur Ouest, soit les villes de Châteauguay et Mercier, de

s'engager à lui céder gracieusement la propriété complète et entière d'un terrain libre de toute contrainte afin d'agrandir des écoles ou de construire de nouvelles écoles sur leur territoire;

que les membres du conseil des commissaires autorisent la négociation d'un protocole d'entente entre les villes du secteur Ouest, soit les villes de Châteauguay et Mercier, et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant la cession d'un terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4529-06-18

06.08 VILLE DE LÉRY – DEMANDE DE TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE 3-18

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle dans le secteur Ouest;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires dans le secteur Ouest, plus particulièrement dans la Ville de Léry;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit transmettre au Ministère de l'Éducation une résolution ou un engagement ferme de la Ville de Léry à lui céder gracieusement la propriété complète et entière d'un terrain libre de toute contrainte afin d'y construire une nouvelle école;

CONSIDÉRANT la résolution de la Ville de Léry du 2 octobre 2017 (résolution n° 2017-10-154) indiquant son fort intérêt auprès de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'implantation d'une nouvelle école primaire sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries demande à la ville de Léry de s'engager à lui céder gracieusement la propriété complète et entière d'un terrain libre de toute contrainte afin d'y construire une nouvelle école primaire à Léry ;

que les membres du conseil des commissaires autorisent la négociation d'un protocole d'entente entre la Ville de Léry et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant la cession d'un terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 20 h 30, monsieur Éric Allard, commissaire, reprend son siège.

C.C.-4530-06-18

06.09 NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 175.1, alinéa 5 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adopté le 15 avril 2008 par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'article 8.1 du code d'éthique et de déontologie du commissaire en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries spécifiant que le mandat est d'une durée de cinq (5) ans et qu'il peut être renouvelé;

CONSIDÉRANT la fin du mandat de la personne responsable de l'éthique au 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent de M^e Madeleine Lemieux, à titre de personne responsable de l'éthique et de la déontologie du commissaire pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023;

et que la rémunération soit de deux cents dollars (200,00 \$) l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4531-06-18

06.10 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Direction générale concernant la répartition des postes et des allocations pour les postes de cadres et hors cadres;

CONSIDÉRANT les échanges faits à la séance plénière du 5 juin 2018;

CONSIDÉRANT le retour de la consultation réalisée auprès de l'AQCS;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'adopter la structure administrative des cadres 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.11 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

Ce sujet est retiré.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

08.01 NOMINATIONS AUX POSTES DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE SECONDAIRE

Ajournement au 26 juin 2018.

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE 2018-2019

Ajournement au 26 juin 2018.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 ÉCOLE SAINT-VIATEUR – PLANS ET DEVIS DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT, PROJET 91656 – APPROBATION

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

C.C.-4532-06-18

CONSIDÉRANT que les plans ont été validés par le Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation nous autorise de poursuivre notre démarche;

CONSIDÉRANT que des projets de maintien du bâtiment, financés par le Ministère de l'Éducation, seront réalisés durant les travaux d'agrandissement afin de limiter les impacts sur les occupants de l'établissement;

CONSIDÉRANT les plans et les informations présentés le 5 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'approuver les plans et devis des professionnels pour la construction de l'agrandissement de l'école **Saint-Viateur** qui respecteront les enveloppes budgétaires allouées par le Ministère de l'Éducation ;

d'autoriser le Service des ressources matérielles à procéder à l'appel d'offres pour les travaux pour une prise de possession complète en novembre 2019 ;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10.02 ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION – RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE, APPEL D'OFFRES 17-080-AOP-91707
Ajournement au 26 juin 2018.

10.03 ÉCOLE DE LA RIVE – RÉFECTION DES DÉBARCADÈRES ET TRAVAUX CONNEXES, APPEL D'OFFRES 17-078-AOP-91730
Ajournement au 26 juin 2018.

C.C.-4533-06-18

10.04 ÉCOLE JACQUES-LEBER – RÉFECTION BLOCS SANITAIRES ET GÉNÉRATRICE EXTÉRIEURE, APPEL D'OFFRES 17-071-AOP-91724

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection blocs sanitaires et génératrice extérieure à l'école Jacques-Leber à **T3P Construction inc.**, de Longueuil pour un montant forfaitaire de **659 858,00 \$** avant les taxes (**758 671,74 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **13 juin 2018**;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4534-06-18

10.05 ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS XAVIER – RÉFECTION DU DÉBARCADÈRE ET DU STATIONNEMENT, APPEL D'OFFRES 17-067-AOP-20501

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection du débarcadère et du stationnement à l'école Saint-François-Xavier à **Gestion Dexsen Inc.**, de l'Ange-Gardien, pour un montant forfaitaire de **207 016,43 \$** avant

les taxes (**238 017,14 \$ taxes incluses**), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **30 mai 2018**;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4535-06-18

10.06 ÉCOLE SAINT-RENÉ – AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT ET TRAVAUX CONNEXES, APPEL D'OFFRES 17-077-AOP-91653

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'aménagement d'un stationnement et travaux connexes à l'école Saint-René à **Construction J.P. Roy Inc.**, de Beauharnois, pour un montant forfaitaire de **694 109,48 \$** avant les taxes (**798 052,38 \$ taxes incluses**), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **12 juin 2018**.

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

D'autoriser le Service des ressources matérielles à procéder à l'appel d'offres pour les travaux d'agrandissement pour une prise de possession à la rentrée 2018.

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4536-06-18

10.07 ÉCOLE DES BOURLINGUEURS – AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT ET TRAVAUX CONNEXES, APPEL D'OFFRES 17-075-AOP-91651

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services ;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'aménagement d'un stationnement et travaux connexes à l'école des Bourlingueurs à **Excavation Jonda**

inc., de Varennes, pour un montant forfaitaire de **674 375,50 \$** avant les taxes (**775 363,24 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **12 juin 2018**.

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08 ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION - PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE – VILLE DE CHÂTEAUGUAY
Ajournement au 26 juin 2018

10.09 ÉCOLE DE LA RIVE - PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE – VILLE DE CHÂTEAUGUAY
Ajournement au 26 juin 2018

C.C.-4537-06-18

10.10 AUTORISATION – OPÉRATION CADASTRALE À L'ÉCOLE DE LA RIVE (PISTE CYCLABLE)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Ville de Châteauguay et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant la vente, par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, d'une partie du lot rénové 4 279 320 (anciennement lot 387) à la Ville de Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'opération cadastrale requise afin de procéder à la subdivision du lot 4 279 320, aux fins de la vente ;

CONSIDÉRANT que l'arpenteur-géomètre doit obtenir une procuration de la part de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour procéder à l'opération cadastrale ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

de consentir à l'opération cadastrale requise aux fins de la conclusion de la vente ;

que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer la procuration requise par l'arpenteur-géomètre, au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11 ENTENTE RELATIVE À LA SÉCURISATION DU PARC À VÉLOS DE L'ÉCOLE SAINT-MICHEL

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la nécessité de sécuriser le stationnement entre l'école Saint-Michel-Archange et l'église du même nom, en vue d'améliorer la sécurité des élèves marcheurs et cyclistes;

CONSIDÉRANT l'entente concernant la sécurisation du parc de vélos de l'école Saint-Michel-Archange à intervenir avec la Municipalité de Saint-Michel;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

que le conseil des commissaires adopte l'entente concernant la sécurisation du parc de vélos de l'école Saint-Michel-Archange avec la Municipalité de Saint-Michel;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, l'entente concernant la sécurisation du parc de vélos de l'école Saint-Michel-Archange avec la Municipalité de Saint-Michel, de même que tout autre document requis pour donner suite à cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.12 ÉCOLE PIERRE-BÉDARD - UTILISATION DU STATIONNEMENT – LES GRILLADES À POUDRETTE, VILLE DE SAINT-RÉMI – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION C.C.-4509-05-18

Ajournement au 26 juin 2018

10.13 DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES – PROJETS D'INVESTISSEMENT ET AUTRES CONTRATS

Ajournement au 26 juin 2018

10.14 PLAN DIRECTEUR DES INVESTISSEMENTS 2018-2023

Ajournement au 26 juin 2018

10.15 FERNAND-SEGUIN – SERVICE DE CONCESSION ALIMENTAIRE, APPEL D'OFFRES 17-074-AOI

Ajournement au 26 juin 2018

10.16 SERVICE DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE 2018-2021, APPEL D'OFFRES 17-079-AOP

Ajournement au 26 juin 2018

10.17 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE CONCERNANT L'UTILISATION DE LOCAUX, DE TERRAINS, D'ÉQUIPEMENTS ET LA FOURNITURE DE SERVICES

Ajournement au 26 juin 2018

- 10.18 ÉCOLES LOUIS-CYR ET DAIGNEAU - PROTOCOLE D'ENTENTE, TERRAIN NAPIERVILLE AUTORISATION DU MEES**
Ajournement au 26 juin 2018
- 10.19 ÉCOLE PICHÉ-DUFROST - PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE FINANCEMENT ET L'UTILISATION DU TERRAIN DE MINI SOCCER SYNTHÉTIQUE – SAINT-CONSTANT**
Ajournement au 26 juin 2018
- 10.20 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-CONSTANT POUR LE PROJET DE MÉDIATION CULTURELLE « LE LAC DES FÉES »**
Ajournement au 26 juin 2018
- 10.21 ÉCOLE DE MAGDELEINE - PROTOCOLE D'ENTENTE - LOCATION DU TERRAIN DE FOOTBALL / SOCCER SYNTHÉTIQUE ET DE LA PISTE D'ATHLÉTISME, VILLE DE LA PRAIRIE**
Ajournement au 26 juin 2018
- 10.22 ÉCOLES NOTRE-DAME & SAINT-JOSEPH - ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DU PARC-ÉCOLE (2006), VILLE DE LA PRAIRIE (TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE)**
Ajournement au 26 juin 2018
- 10.23 PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LE TERRAIN DE SOCCER AMÉNAGÉ PAR LA VILLE DE LA PRAIRIE EN 1984**
Ajournement au 26 juin 2018

C.C.-4539-06-18

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

11.01 MANDAT D'ACHATS D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DE LA MESURE DES COMBOS NUMÉRIQUES (MESURE 50 767) – SAR-220-2018 – RÉOLUTION

Monsieur Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

CONSIDÉRANT que le Ministère, dans le cadre de la règle d'investissement 50767, a mandaté l'organisme Collecto pour mener une collecte d'information auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux;

CONSIDÉRANT que la CSDGS doit acquérir des équipements numériques dans le cadre de la mesure 50767 pour l'acquisition d'ensembles numériques pour la rentrée scolaire 2018;

CONSIDÉRANT que la mesure 50767 exige que les achats soient effectués à partir de la liste d'équipements présélectionnés qui a été diffusée lors de la collecte de souhaits par le Ministère en mai 2018 et qui sera officialisée en juillet 2018;

CONSIDÉRANT le montant prévu à la mesure 50767, notre engagement au regroupement d'achats sera d'approximativement **990 000.00\$**;

CONSIDÉRANT que Collecto conclura les ententes selon le cadre législatif, règlementaire et normatif auquel notre organisme public est assujetti;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que la Commission scolaire adhère au regroupement d'achats d'équipements numériques de Collecto (SAR-220-2018) afin de se prévaloir de la mesure budgétaire 50767;

que la Direction générale soit autorisée à agir comme représentant de la Commission scolaire concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre de la mesure 50767;

que la Direction générale soit autorisée à signer tout document contractuel relatif à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

Coups de cœur de monsieur Éric Allard, commissaire

- Médaille d'or canadienne en charpenterie-menuiserie : Wow! Félicitations aux élèves et aux enseignants impliqués.
- Madame Raymonde Danis, enseignante à l'école Laberge, qui a été honorée de l'Ordre d'excellence du Québec. Toutes nos félicitations!

Coup de cœur de madame Marie-Louise Kerneis, présidente

- Foliarts 2018 : Exposition extraordinaire à l'école Louis-Philippe-Paré! Très diversifié. Bravo à tous les élèves qui ont participé.

Coup de cœur de monsieur André Dugas, commissaire

- Gala La Mag qui avait lieu le 14 juin dernier : très bon spectacle, bonne animation! Bravo aux élèves organisateurs et félicitations aux élèves méritants.

Coups de cœur de madame Suzanne Gaudette

- Gala DÉFIS – Spectacle à l'école Louis-Philippe-Paré : Grandiose! Bravo aux organisateurs et aux élèves

Coup de cœur de madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire

- Zachary Pilote et M^{me} Michelle Beaudin, de l'école St-Viateur-Clotilde-Raymond pour le projet Mini-Recy tawashis. Bravo à tous les élèves de la classe!

Coup de cœur de monsieur Stéphane Bessette, commissaire

- Gala Louis-Cyr : Événement pour les élèves de 5^e secondaire, mais aussi pour tous les autres élèves. Bravo !

Coup de cœur de madame Maude Simard, commissaire

- Défi tête rasée : 12 000 \$ amassés pour Leucan. 40 personnes ont participé. Félicitations à Geneviève Guilbault, enseignante, et tous les élèves.

Coup de cœur de madame Sophia Plante, commissaire

- Jérémie et Élodie, élèves de 3^e secondaire de l'école des Timoniers : Campagne de financement le dernier jour d'école. Vente de popcorn et myo. Bel exemple pour soutenir les autres élèves pour une sortie. Félicitations.

Coup de cœur de madame Valérie Roy, commissaire

- 15^e spectacle de l'école Émilie-Gamelin qui a eu lieu à l'Étoile Dix30. Participation de 600 élèves. Superbe!

Coup de cœur de madame Michelle Morin, commissaire

- Spectacle de l'école des Trois-Sources avec les médias sociaux. Très intéressant!

14.02 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION – CONGRÈS DE L'ACELF

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Calendrier des plénières

18.02 Calendrier des activités protocolaires

C.C.-4540-06-18

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire, que la présente séance ordinaire soit ajournée au 26 juin 2018 à 19h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312

S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2017-2018\11. 19 juin 2018_1312.docx